

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES

31 janvier 2025

N° E25000001 /78

La présidente du tribunal administratif

E- Décision désignation commissaire

CODE : type n°1

Vu enregistrée le 30 janvier 2025, la lettre par laquelle la commune du MESNIL-LE-ROI demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

Modification n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune du Mesnil-le-Roi ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : M. Christian LAMARCHE est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Mme Roselyne LECOMTE est désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à la commune du MESNIL-LE-ROI, à M. Christian LAMARCHE et à Mme Roselyne LECOMTE.

Fait à Versailles, le 31 janvier 2025

La présidente,



J. GRAND d'ESNON